



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

11 | 2009

Paroles libres, paroles captives

Jeux de miroirs, jeux de vérité ou jeux de dupes ?

L'autobiographie d'un criminel vue par une psychanalyste en 1950

Annick Ohayon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/2998>

DOI : 10.4000/rhei.2998

ISBN : 978-2-7535-1650-2

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

ISBN : 978-2-7535-0927-6

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Annick Ohayon, « Jeux de miroirs, jeux de vérité ou jeux de dupes ? », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 04 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/2998> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.2998>

Ce document a été généré automatiquement le 4 décembre 2020.

© PUR

Jeux de miroirs, jeux de vérité ou jeux de dupes ?

L'autobiographie d'un criminel vue par une psychanalyste en 1950

Annick Ohayon

- 1 Dans le numéro d'avril-juin 1950 de la *Revue française de psychanalyse*¹ paraît un article signé par Juliette Boutonier intitulé : « Réflexions sur l'autobiographie d'un criminel ». Le texte auquel ce titre fait référence comporte 60 pages manuscrites et aurait été, selon l'auteure de cet article, rédigé dans sa prison par un jeune assassin, onze ans après son crime, commis en 1936. Elle offre ce document et les commentaires qu'il a suscités chez elle à la réflexion de ses collègues psychanalystes dans la perspective de la préparation du deuxième congrès international de criminologie qui doit se tenir à Paris à l'été 1950. Il lui semble susceptible d'éclairer deux questions : celle du passage à l'acte, et celle du pourquoi certains hommes – certains hommes seulement – deviennent des criminels.
- 2 Boutonier précise d'emblée que le jeune homme a fait *verbalemment* la partie du récit touchant à son crime à l'assistante qui s'occupait de lui dans sa prison, laquelle l'a prise en note. Il cherchait ainsi à donner de lui l'image d'un être humain, plutôt que d'un assassin ; et elle ajoute : « la sincérité de ce récit paraît évidente et entière »², comme s'il pouvait être légitime d'en douter. On comprend qu'en effet, à sa lecture, elle-même a douté et pensé qu'il avait pu produire un tel récit – dont on va voir qu'il est très passionnant d'un point de vue psychanalytique – pour se disculper et peut-être ainsi obtenir une remise de sa peine : « René, qui a beaucoup lu en prison, et qui est intelligent, n'a-t-il pas eu connaissance des théories psychanalytiques, ne l'ont-elles pas influencé pour qu'il en tire parti dans ses souvenirs d'enfance, assez habilement pour ne jamais se référer à elles (jamais en effet cette référence n'apparaît), tout en les utilisant en vue de l'effet à produire ? »³ La psychanalyste s'est alors transformée en détective, elle a rencontré le jeune homme et a eu avec lui un long entretien. Elle ne lui a pas dit qui elle était, ni ce qui la motivait⁴, ni qu'elle avait lu son journal. Elle s'est seulement enquis de ses lectures et de ses centres d'intérêts. Il a répondu très volontiers et s'est montré touché de ce qu'on porte attention à sa personne et non

seulement à son acte. Elle déduit de cette entrevue que rien, dans ce qu'il a lu et appris, ne permet de supposer qu'il ait eu connaissance d'ouvrages de psychanalyse, de Freud ou d'autres auteurs, qui lui auraient permis de « fabriquer un journal psychanalytique ». Cette notation rapide est extrêmement intéressante, car elle fait ici référence, mais sans le nommer, au « Journal psychanalytique d'une petite fille »⁵. Présenté à Vienne en 1919 par une éditrice anonyme, qui s'avéra être la psychanalyste Hermine Von Hug Hellmuth, ce document, salué par Freud comme un « petit joyau », encensé lors de sa parution par Sandor Ferenczi, Lou Andréas Salomé et Stephan Zweig, connut un grand succès. Néanmoins, plusieurs spécialistes de l'enfance⁶ doutaient de son authenticité : c'était trop beau pour être vrai, et cela « collait » trop formidablement avec les théories freudiennes. Le plus incisif et le plus perspicace fut le psychologue anglais Cyril Burt⁷. Selon lui, cet écrit présentait une cohérence et des qualités littéraires qu'on ne pouvait attendre d'une enfant de cet âge. De plus, certaines scènes étaient si longues et détaillées qu'il aurait fallu au moins cinq heures pour les écrire. Pour répondre à ces accusations, Hermine Von Hug Hellmuth le republia sous son nom, en certifiant qu'il s'agissait du vrai journal d'une vraie adolescente, âgée de 11 à 14 ans lors de sa rédaction. Mais les doutes persistaient, et la mort dramatique de l'éditrice ne contribua pas à les lever.

- 3 Hermine Von Hug Hellmuth est une des premières psychanalystes d'enfants. Institutrice, analysée par Isidor Sadger, elle participe dès 1913 aux travaux de la Société Viennoise. Ses interventions, qu'on peut lire dans les *Minutes...*⁸, dénotent une application massive et peu nuancée de la psychanalyse au comportement des enfants. Malencontreusement, elle les mit en oeuvre pour traiter son propre neveu, Rolph, qu'elle avait recueilli après la mort de sa sœur. Le travail thérapeutique qu'elle menait auprès de lui la conduisit à penser que ce Rolph deviendrait « soit un grand génie, soit un assassin ». Il choisit la seconde solution et l'étrangla un jour de 1924 où elle l'avait surpris tentant de la voler. Ce fait divers tragique, qui éclaboussa toute la communauté psychanalytique de Vienne, ne fit qu'amplifier les rumeurs autour du fameux « Journal », qui fut retiré de la vente par les soins de Freud en 1927.
- 4 Au moment où Juliette Boutonier présente l'autobiographie du jeune criminel, il n'est pas formellement prouvé que la psychanalyste viennoise ait commis un faux. L'histoire est à la fois connue et étouffée dans le mouvement freudien. Selon Elisabeth Roudinesco⁹, certains analystes pensent aujourd'hui encore qu'il s'agit d'une invention des ennemis de la cause freudienne, bien que des historiens contemporains (Paul Roazen¹⁰, Jacques Le Rider¹¹) aient apporté la preuve de la supercherie. Cette notation « en passant » témoigne en tous cas de ce que Juliette Boutonier connaît les risques qu'elle encourt et cherche à démontrer qu'elle n'est ni aussi naïve ni aussi crédule que Freud avait pu l'être en son temps.
- 5 Je vais maintenant présenter brièvement le contenu de ce journal, dont elle cite les extraits les plus significatifs en les commentant. A l'âge de seize ans, René (le prénom a, bien sûr, été modifié) a assassiné une vieille dame pour la voler. Il était alors apprenti boulanger et livreur, et il avait imaginé de dévaliser cette femme pour que ses parents, sa mère surtout, n'apprennent pas qu'il avait détourné de l'argent qu'il devait remettre à son patron. René est le second fils d'une famille modeste, mais menant une vie régulière ; il a toujours été soigné, nourri et vêtu correctement. Dans son autobiographie, le père apparaît effacé et dépressif, et la mère dominatrice et castratrice. C'est une histoire qui commence et s'achève sous le signe du sang. Le

premier souvenir évoqué par René remonte à ses trois ans. Il est en train de jouer lorsqu'il entend sa mère gémir ; il se précipite vers elle et la trouve sanglotant : « je vais mourir René, je vais mourir ! » et elle lui montre son doigt où perle une goutte de sang. Comme dans les contes, elle s'est piquée en brochant. « Petit vampire inconscient » (je cite les termes du journal), l'enfant suce le doigt de sa mère pour qu'elle ne meure pas. Elle lui sourit et l'étreint. « Je pense, écrit-il, qu'il vaudrait mieux, devenu homme, avoir oublié de tels bonheurs » (ibid.p.185). Voici donc le petit garçon entré, à partir du jeu cruel de sa mère, dans une superbe carrière d'enfant oedipien. Celle-ci culmine et s'achève en ce jour fatal où il va à nouveau se comporter en vampire envers une femme « pour se garantir contre l'angoisse de perdre l'amour de sa mère » (il s'agit ici du commentaire de Juliette Boutonier). Le traumatisme initial est interprété par la psychanalyste comme « la saisissante préfiguration de ce qui sera son crime ». Elle s'attarde longuement sur la relation entre l'enfant et sa mère. Cette dernière alterne manifestations de tendresse passionnée, violentes rebuffades et ce que René nomme des « malices ». Il s'agit en fait de tentatives pour le terroriser, comme par exemple appeler le chat pour qu'il lui mange « ce vilain zozo » ; l'enfant sanglote, elle le couvre alors de baisers et l'assure qu'on ne va pas le lui couper. Après sa puberté, un jour où elle vient de l'embrasser sur la bouche, il s'essuie, gêné. Dès ce moment, elle change d'attitude, le menace et le frappe continuellement. Il est alors en proie à de fantastiques terreurs nocturnes. Le père, « homme sans autorité et victime de ses propres faiblesses », ne peut aider le jeune garçon à se défendre contre ses angoisses. Quant au frère aîné, il quitte la maison familiale, laissant René encore plus désemparé. Pour fuir cet univers infernal, il se réfugie dans l'imaginaire, et fréquente énormément le cinéma¹², mais il n'arrive pas à nouer la relation amoureuse dont il rêve. Enfin, pour quelques sous, il tue, avec préméditation, une vieille dame chez qui il livrait le pain et les gâteaux, et qui s'était toujours montrée bonne pour lui.

- 6 Après son arrestation, René a été examiné par un psychiatre, le Dr. P., qui a jugé qu'il avait agi en toute lucidité, et que sa responsabilité était pleine et entière. Il échappe cependant à la peine capitale à cause de son jeune âge et du fait qu'il semble susceptible d'amendement. Il est condamné à la prison à perpétuité. Néanmoins, les magistrats estiment qu'il a une forte capacité de dissimulation : « pour apitoyer, il use de procédés de pleurnicherie et de sensiblerie pour masquer une amoralité foncière [...] il convient à cet égard de mettre en garde les personnes qui pourront s'intéresser à lui »¹³. Il semble bien que ni l'assistante ni la psychanalyste n'ont entendu cet avertissement. A l'assistante, il confesse : « Je ne suis pas né pour être violent, j'ai la répulsion du sang. Je ne peux pas comprendre comment j'ai frappé sauvagement, avec un couteau ». Si René ne sait pas pourquoi il s'est comporté ainsi, la psychanalyste, elle, le sait. « En tuant la vieille demoiselle qu'il avait l'intention de brutaliser et de voler, il a assouvi l'agressivité latente en lui à l'égard de sa mère », mais il a en même temps perdu cette mère puisqu'il se rend compte que l'assassin qu'il est devenu ne pourra plus jamais se confondre avec l'image de l'enfant tendrement chéri. Le monde est envahi par la présence de la « Mère Terrible », il n'y a plus de « Bonne Mère » pour la tenir en échec. Ces références kleinienne au clivage des pulsions et des objets ont été tardivement introduites en France, mais, au début des années 1950, elles prennent une grande importance dans le domaine de l'enfance inadaptée. Selon Boutonier, c'est donc la fixation incestueuse de ce fils à sa mère, enchaîné qu'il était à elle par l'amour tyrannique et sadique qu'elle lui portait, qui a conduit le jeune homme au passage à l'acte agressif contre celle qui représentait pourtant un bon substitut maternel.

- 7 En prison, René continue à chercher une bonne mère, et la trouve en la personne de l'assistante, la seule femme qu'il puisse voir régulièrement en ce lieu. Le jour de la fête des mères, il lui écrit : « Vous êtes la maman transformatrice, vous aimer, c'est vouloir se rendre digne de votre estime, de votre confiance et de votre bon cœur ». On peut risquer l'hypothèse que la destinataire de cette lettre a été sensible au charme de ce garçon intelligent, sensible, et qui s'exprime si bien. Pour revenir à la comparaison, rejetée sitôt qu'esquissée par la psychanalyste entre le *Journal psychanalytique d'une petite fille* et l'autobiographie de René, l'assistante se trouverait alors dans la posture d'Hermine Hug Hellmuth, et elle-même dans celle de Freud, ce qui, dans ce cas précis n'est pas un compliment. En effet, tout au long de son exposé, Juliette Boutonier semble constamment oublier ce qu'elle avait pourtant mentionné à son début : à savoir que c'est en partie l'assistante, et non le garçon qui a tenu la plume. Elle ignore donc jusqu'à quel point celle-ci a pu, consciemment ou inconsciemment « traduire » la parole du jeune homme, et surtout comment elle l'a suscitée. En tout cas cette personne, probablement fascinée autant par la psychanalyse que par son sujet, a cru bon de soumettre ce document à une psychanalyste qui ne travaillait pas dans cette prison et n'avait aucune raison d'avoir accès à ce dossier. Nous n'avons aucun renseignement sur elle, et ne savons même pas si le vocable par lequel Boutonier la désigne renvoie à une assistante sociale ou à une éducatrice de la Pénitentiaire. Par contre, nous avons plusieurs éléments concernant l'auteure de l'article qui peuvent éclairer les réflexions qu'elle produit.
- 8 Juliette Boutonier¹⁴ (1903-1994) appartient à la deuxième génération des psychanalystes français, celle où vont s'illustrer deux de ses amis : Jacques Lacan et Daniel Lagache. Comme ce dernier, elle a une formation de médecin et de philosophe (elle a soutenu une thèse sur *L'angoisse* auprès de Gaston Bachelard). Comme Lagache, elle estime qu'il est pertinent de demander aux candidats à l'analyse d'écrire leur autobiographie avant de s'y engager. Comme lui, elle s'intéresse à la criminologie, et particulièrement aux travaux du criminologue belge Etienne de Greef¹⁵, et à ceux, plus anciens, des psychanalystes Franz Alexander et Hugo Staub¹⁶. Selon ces derniers, l'homme naît criminel¹⁷ (le petit « pervers polymorphe » de Freud), et son adaptation sociale proprement dite ne commence qu'avec la résolution du complexe d'Œdipe, se poursuit pendant la période de latence pour s'achever à la puberté. Le criminel est ainsi celui qui échoue à refouler ses pulsions agressives. Mais si les tendances criminelles sont à l'œuvre chez tous les enfants, le problème fondamental devient alors celui-ci : quels sont les facteurs à partir desquels ces tendances criminelles vont s'épanouir, ou, au contraire, rester inactives ? La principale contribution de la psychanalyse dans ce domaine a donc consisté à porter l'attention sur la personnalité profonde du criminel et sur son histoire, plutôt que sur le crime, et dans cette logique, à tenter de pénétrer « l'âme du criminel ». Dans le cas particulier de la neuropsychiatrie infantile, cette génération d'après guerre cherche à sortir du constitutionnalisme qui règne alors, en s'appuyant non seulement sur la psychanalyse, mais aussi sur la psychologie génétique de Wallon et de Charlotte Bühler. Il s'agit de tenter de faire, selon l'expression de Pierre Mâle « la part de la structure et de l'événement »¹⁸. Pour Henri Wallon, par exemple, la perversité n'est pas une insociabilité primitive, innée. Elle implique l'existence de tendances affectives en quête d'un objet, qui demeurent insatisfaites. Cette conception est très proche de celle de la psychanalyse, et s'applique parfaitement au cas de René. De toutes façons, à lire Juliette Boutonier, on comprend bien que ce n'est pas René qui est pervers, mais sa mère. Le jeune criminel n'est que la victime de celle qui l'a

empêché de devenir un homme pour le garder en son pouvoir, et jouir de cette possession.

- 9 Cette période des années 1950 est marquée par la remise en cause de la notion de perversité instinctive, telle qu'elle avait été définie par Ernest Dupré et systématisée par Georges Heuyer. On y observe progressivement le passage de la représentation de l'enfant coupable à celle de l'enfant victime, de son milieu et de sa famille. Le débat qui se tient alors correspond au besoin des praticiens d'ouvrir de nouvelles perspectives à la rééducation par un réexamen complet de la question. Dans le numéro spécial de la revue *Rééducation* consacré aux pervers¹⁹, la position de Boutonier est plutôt prudente : « En tant que psychanalyste, j'ai tendance à ne pas admettre la notion de perversité constitutionnelle. [...] Il est néanmoins probable qu'à partir d'un certain âge, les dispositions dites perverses du caractère deviennent irréversibles et que les tentatives médicales ou pédagogiques peuvent échouer, de même que certaines névroses se révèlent souvent incurables ». Elle avoue ensuite : « N'ayant jamais fréquenté d'une manière suivie les établissements qui sont spécialisés dans la rééducation des pervers, je ne peux pas non plus donner une opinion très autorisée sur les méthodes que l'on peut employer avec ces enfants ou ces adolescents ». On peut constater que cette relative ignorance des conditions concrètes de résolution du problème ne l'a nullement empêchée d'analyser le cas de René en psychanalyste. Elle s'est d'ailleurs comportée, dans cette démarche, comme la plupart des pionnières de la psychanalyse de l'enfant, en appliquant les conceptions freudiennes au cas d'une manière assez littérale et brutale : traquer les signes d'un complexe d'Œdipe mal résolu, culpabiliser les parents, les pères inexistantes et les mères mortifères. Elle prête ainsi le flanc à une critique souvent adressée aux psychanalystes : ils trouvent toujours ce qu'ils cherchent parce qu'ils l'y ont mis.
- 10 Cette posture systématique l'a conduite à une certaine cécité sur les conditions de production du document qu'elle présente à ses collègues²⁰. Elle ne prend pas en compte la dimension du transfert du jeune homme sur l'assistante, et du contre-transfert de celle-ci sur lui. Ses tentatives de vérification de l'authenticité du récit ne sont guère plus probantes. Mais ne lui jetons pas trop vite la pierre. Certains écrits, ou certains personnages peuvent susciter un attrait romantique semblable chez ceux qui les côtoient, tel le « parricide aux yeux roux » de Michel Foucault par exemple²¹. Quant à l'auteure de ce commentaire sur des commentaires, elle risque ici une dernière hypothèse : si René n'était probablement pas, comme le condamné à mort de Jean Genêt « un assassin si beau qu'il fait pâlir le jour », sans doute savait-il séduire.....

ANNEXES

L'article ci-dessus est le résultat d'une commande faite à Annick Ohayon suite à la découverte d'un article de Juliette Boutonier dans la « Revue française de psychanalyse », et c'est avec gourmandise qu'elle m'a répondu immédiatement « oui », alors qu'elle était en cette fin d'année très occupée. Je la remercie chaleureusement de

ce billet d'humeur et d'humour qui offre en plus des pistes passionnantes pour la recherche sur la place de l'écrit et le regard des experts. J'avais été frappé pour ma part de la prise en compte de la parole d'un jeune criminel dans un récit autobiographique retranscrit par une assistante sociale, type de document qui aurait tout à fait pu figurer dans son dossier. Mais encore une fois, cette parole, outre les effets de déviation dus à la retranscription et donc au problème de transfert signalés par Annick Ohayon, n'avait pas été recueillie pour sa valeur de témoignage en tant que tel, mais plutôt en tant que symptôme de la déviance, dans cette quête insatiable des causes de la violence où s'entremêlent théories douteuses sur l'hérédité et concepts juridiquement indéfendables autour de la prédélinquance. Et c'est en ce sens que ce recueil de parole est à questionner. N'est-il en effet pas conditionné par la suspicion, par la traque du mauvais penchant, de « ce qui va mal », plutôt que guidé par l'écoute, quitte à déformer ou à laisser de côté les petits riens, les aspects positifs, jugés anecdotiques ou peu porteurs d'explication du phénomène déviant. Quant à l'expertise proposée en ricochet par la psychanalyste Juliette Boutonier, en dehors des renvois de miroirs et de la connivence des regards qui donne lieu à des omissions et des jeux de passe-passe pointés par Annick Ohayon, il est surprenant d'y déceler une fascination encore si balbutiante pour la psychanalyse. Les analyses données sont tellement attendues, avec un vocabulaire tellement galvaudé que, pour un peu, on se croirait dans un film d'Alfred Hitchcock, en particulier dans « Pas de printemps pour Marnie » de 1964 où Sean Connery s'essaye à percer le mystère psychanalytique refoulé de Tippi Hedren, par le jeu des couleurs, lui faisant décliner de façon badine les associations d'idées liées aux couleurs, jusqu'à pointer victorieusement la clé de sa phobie autour du rouge, lié à un traumatisme de son enfance. Le récit recueilli vient ainsi étayer des théories pré-construites au lieu de servir de support à une nouvelle analyse ; toute anecdote devient preuve et vient enfoncer le clou. Le cas présenté a alors valeur d'illustration exemplaire, avec une mise en scène des citations, un emploi intensif des points d'interrogations ou d'exclamation, pour amplifier les effets dramatiques et servir la démonstration ; une démonstration qui boucle la boucle dans un « tout est dans tout et réciproquement ». Pour mieux saisir la cécité de l'expert et les distorsions de la parole, qui frisent parfois au comique, nous avons souhaité en complément de l'article d'Annick Ohayon, donner quelques extraits de cette « construction autobiographique ».

Mathias Gardet

Voici la première page de ce récit :

« J'ai trois ans, mes souvenirs ne vont pas plus loin (...). D'ailleurs mes souvenirs de cette époque sont assez flous et rares, je revois bien notre maison d'A..., une maison perchée en hauteur, avec, devant, un talus que j'ai escaladé maintes fois, et derrière un grand jardin en contrebas qui contenait des choses que j'affectionnais particulièrement, à savoir : des fraises et des tomates ; je me souviens bien aussi de la petite buanderie, parce qu'il s'y est passé quelque chose d'horrible, mais commençons par les bons souvenirs. Un jour, Maman²² assise près de la fenêtre brodait, moi je jouais à je ne sais plus quoi lorsque j'entends un petit cri et des pleurs, je me précipite : « Qu'est-ce que tu as Maman ? » Le visage entre ses mains, Maman sanglotait, et moi, cela me broyait le cœur, si bien que je fis chorus, en essayant d'écarter ses mains pour voir ce qu'elle avait, et je répétais toujours ma question « Qu'est-ce que tu as Maman ? » Alors d'une voix plaintive, elle me dit : « Je vais mourir, René, je vais mourir » disait-elle en me faisant voir son doigt où perlait une goutte de sang. Je criais, j'étais affolé, car je croyais, qu'elle allait mourir : « Je ne veux pas que tu meures ». « René, me dit-elle, tu ne veux pas que ta maman meure ? ».

« Oh non, hi ! hi ! hi ! ». Je ne me rappelle plus les paroles exactes de ce petit drame, je sais qu'elle me tend son doigt, que je lui demande ce qu'il faut faire, j'applique mes lèvres sur le bobo, et, petit vampire inconscient, je suce le sang de ma Maman avec la sainte frousse de la voir mourir. Elle ne pleure plus, elle sourit, et ma dernière inquiétude s'envole dans cette question : « Tu ne vas plus mourir, dis, Maman ? ». Elle me saisit, m'étreint, nous nous étreignons et je pense qu'il vaudrait mieux, devenu homme avoir oublié de tels bonheurs ».

Le récit de cette scène où l'image des fruits rouges qu'aime l'enfant se continue par l'évocation du sang rouge de la mère aboutit à ce thème étrange suscité par l'imagination maternelle, que nous verrons souvent prompte à tourmenter sadiquement l'enfant : pour que Maman ne meure pas, il faut sucer son sang, se comporter en « petit vampire inconscient » dit René. Ainsi cette mère provoque chez son fils l'émoi le plus angoissant : la crainte de sa mort – et elle y associe comme condition d'apaisement une conduite à la fois régressive (sucer, téter) et cruelle, puisque c'est en buvant le sang de sa mère que l'enfant obtiendra le soulagement de son angoisse. Soulagement auquel fait suite cette étreinte passionnée à laquelle René fait allusion en disant : « Il vaudrait mieux devenu homme avoir oublié de tels bonheurs ».

Si véridique que soit ce souvenir, et si instructive que soit l'attitude de cette mère, il est en outre frappant de voir René, assassin d'une vieille femme qui était très bonne pour lui et qu'il se proposait de voler pour masquer des détournements d'argent qu'il avait commis – placer à la première page de son autobiographie un tel récit. Nous ne pouvons nous empêcher d'y trouver en quelque sorte la saisissante préfiguration de ce que sera son crime ; se comporter en « vampire » envers une femme pour se garantir contre l'angoisse née de la crainte de perdre l'amour de sa mère. Car René a tué une vieille femme pour que ses parents, et surtout sa mère, ne sachent pas qu'il avait détourné de l'argent que – apprenti boulanger et livreur – il aurait dû remettre à son patron. Le détournement se montait à quatre cents francs, et le patron l'avait menacé de révéler son vol à ses parents s'il n'était pas remboursé sur le champ. C'est pour rendre cette somme (minime même à cette époque) que René est allé demander « de l'aide », a-t-il raconté, à une vieille femme qui faisait partie de la clientèle du boulanger et qui était généreuse pour le jeune livreur. Mais en allant la voir il emportait aussi une lourde poignée de métal dans sa poche... Et finalement il a frappé la femme à la tempe avec un presse-papier pris sur son bureau. Le souvenir du doigt piqué a beaucoup frappé René qui dans son journal dit en avoir parlé à ses surveillants. Il déclare que ce geste a une valeur de symbole ».

[...]

Car si une mère mérita jamais le nom de « mère castratrice », c'est bien celle-ci. Laissons la parole à René pour un récit auquel il n'y a rien à ajouter :

"Je tiens à vous avertir que tout ce que j'écris et écrirai n'est que souvenirs en vrac, sans aucun ordre chronologique – que j'ai tout au plus localisés. Me voici donc aux prises avec les malices de Maman ; tous les samedis soirs, maman remplissait une grande cuve en zinc et m'y plongeait pour un débarbouillage souverainement désagréable, surtout au moment où elle s'attaquait au visage. Je me crispais avec des grognements qu'on pourrait interpréter par une suite ininterrompue de « mmmmm ». Ensuite elle me mettait debout sur la table et armée d'une serviette elle m'épongeait vigoureusement. Mais, mais lorsqu'elle avait terminé ma toilette, elle s'amusait à des plaisanteries que je ne trouvais pas de bon goût. Elle me laissait debout sur la table, nu comme un ver, puis me regardait avec une moue désapprobatrice : « Papa, le chat n'est pas là ? » demandait-elle. Papa levait les yeux de son journal : « Le chat, disait-il d'un air goguenard, si, si, il doit être là, appelle-le ». « Qu'est-ce que c'est que ça ? » disait maman en tendant un doigt accusateur sur ma petite personne, elle s'efforçait de prendre un air,

mécontent, mais elle y parvenait rarement. Néanmoins les jeux de physionomie, tout souriants qu'ils fussent, n'étaient pas faits pour me rassurer. Parfois, elle prenait un air étonné, interrogateur comme si elle venait de découvrir quelque chose d'étrange qu'elle n'aurait jamais vu sur ma personne. Mais quelle que soit l'expression de son visage, là ne résidait pas craintes réelles, mon attention était surtout préoccupée du chat, des ciseaux dont maman se munissait chaque fois. « C'est rien, c'est rien » m'écriais-je alarmé en plaquant mes mains sur la chose en litige. « Dis, papa, tu as vu ce qu'il a ? » « Non, qu'est-ce qu'il a ? » « Quelque chose de vilain que je m'en vais couper » ; elle faisait un geste avec les ciseaux : « non, non, maman », suppliais-je en me trémoussant comme si j'étais pris d'une colique, « Enfin, pourquoi veux-tu garder ce vilain zozo, tu n'en as pas besoin ? » « Si, si ! » « Non, non, c'est pour le chat ! Mimi, viens Mimi ! », « Mes yeux plongeaient un regard inquiet sous la cuisinière, Hélas, il était presque toujours là, il accourait, le sacripant, avec des miaou et des marraou qui me donnait des trépidations. « Tu as faim, disait maman d'un air goguenard, attends, je vais te donner quelque chose ». « Non, non, maman, non ». « Si, tu n'as pas besoin de ça ». « Si, si ». « Pourquoi faire ? » « C'est pour pisser », l'informais-je humblement. Parfois elle poussait la plaisanterie un peu loin, j'éclatais en sanglots, alors elle avait des remords, elle me prenait dans ses bras et sans rancune je lui nouais les miens autour du cou. « Là, ne pleure pas, on ne te la coupera pas », me disait-elle ; et les baisers de pleuvoir. « Je me rappelle la douceur de ses baisers, je me fondais en elle de bonheur, il n'y pas d'autres comparaisons possibles ».

[...]

Le père de René, personnage conciliant et effacé, « zéro à la maison », ne peut rien apporter à son fils que des angoisses supplémentaires. Poussé par la mère, il le bat rarement, mais sans mesure. Une fois il a failli l'étrangler ; une autre fois, avec un bâton, il risque de lui crever un œil parce que René se débat sous les coups. Mais parfois le père boit et alors ce sont des scènes terribles de sa femme, avec des suites dramatiques bouleversant l'enfant. Quand René avait huit ans son père voulu se trancher la gorge avec un rasoir, et en le lui arrachant, la mère se blessa gravement : « Tu vois, René, disait-elle à l'enfant en pleurs, tu vois ce que fait ton père ». Une fois, après la scène, le père sort et ne revient pas ; la mère va à sa recherche et revient toute pâle : « Viens vite René, ton père veut se pendre ». « Me souviendrai toujours ; cours à la grange très spacieuse, très haute. Papa monte jusqu'à la toiture ; entendons coups de marteau, enfonce un clou, ne pouvons le voir ». Les appels anxieux de l'enfant restent sans réponse ; le silence se fait, s'est-il pendu ? René supplie : « Papa, descends pour moi ». Et à la fin le père répond : « Oui, oui, tu peux t'en aller ». « Le lendemain, écrit René, papa très honteux devant moi, n'ose pas me regarder ». Ce n'est donc pas cet homme sans autorité et victime de ses propres faiblesses qui peut aider René à se défendre contre sa mère. Il faut bien dire se défendre, car il aurait eu besoin d'être protégé contre elle en tant que mère castratrice, et cette protection pouvait naître de la présence et de l'appui d'un homme calme et fort représentant une force au moins équivalente. Mais René devait aussi, et plus encore sans doute, être défendu contre le danger de trop l'aimer, de trouver près d'elle seule ces « bonheurs » qu'il évoque encore avec émotion en disant qu'il vaudrait mieux les avoir oublié devenu homme. C'est d'ailleurs en aimant et admirant un homme que René aurait pu faire face à ses angoisses et devenir ensuite capable d'avoir un autre objet d'amour féminin que la mère qui avait régné sur son univers d'enfants comme une souveraine despotique. Or René n'a trouvé personne pour le libérer ; il a aimé des petites filles, la première alors qu'il avait huit ans et qu'il la rencontrait au catéchisme, il l'adorait : « Comment ne pas aimer ce visage d'ange... ses yeux si grands, si bleus, si purs, ses beaux cheveux blonds et bouclés... L'expression de son visage était pour moi l'équivalent d'une image sainte ». Mais il quitte le pays avec ses parents et ne la voit plus. A neuf ans il a une petite camarade de son âge qui est aussi très peureuse dans

l'obscurité. Il est très fier de l'accompagner – mission de confiance –, la bougie à la main, aux W.C. isolés de la maison. Elle le valorise, mais elle lui « fait faire tout ce qu'elle veut », dit-il. Comme els autres garçons de l'école, à dix ans il participe à des jeux sexuels avec des filles. Certains garçons s'exhibent ; ils les imite en « farfouillant » dans les jupes de ses voisines, mais jamais ne s'exhibe lui-même tout en cherchant à scandaliser les filles par des propositions cyniques de « faire flick flick » mot qu'il répète sans savoir encore exactement ce qu'il veut dire²³. A treize ans, tourmenté par des érections incessantes, il découvre la masturbation en regardant, de la lucarne d'un W.C., une fille qui fait paître les vaches et dont la vue provoque en lui des excitations érotiques ».

[...]

L'essentiel pour lui, est de ne pas rester à la maison : on lui trouve un autre emploi chez un fabricant de pâtisserie, sa mère le retire encore, et le journal se termine sur l'évocation du premier véritable amour de René.

« De fanfaron et cynique, j'étais devenu timide et admiratif. Quelle différence entre les petites paysannes souillonnes et les petites citadines pimpantes ! Je découvrais un mot nouveau, le mot beau devint celui plus doux de belle, il chantera souvent dans mon cœur, éveillera des sentiments tumultueux et dégénéra en un sentiment d'insatisfaction chronique. Marcelle avait quinze ans, elle était dactylo dans la maison que nous habitons et c'est pour elle que naquit mon premier sentiment d'amour, le tourment des sens fut subjugué par un tourment nouveau, celui du cœur ; je découvris la grâce et la beauté féminine, son visage fut une première image d'amour. Par quelles alternatives d'espoir, de doute et de peine, son regard et son sourire me firent passer !.. j'épiais le moindre de ses gestes (...). Parfois j'avais si mal que je me lamentais, la main sur la poitrine : « Ah ! je l'aime, je l'aime ! » Pour la voir il me fallait ruser, car maman avait l'œil, et quel œil ! Néanmoins je parvenais à lui parler assez fréquemment. Marcelle était gourmande comme une petite chatte ; rien que pour la plaisir de la voir grignoter je lui apportais des gâteaux sur lesquels je mettais beaucoup de baisers. Un soir je résolus de me déclarer, le cœur battant la chamade, je lui fis signe de descendre dans la cour. Il y faisait assez obscur et je comptais sur cet état de choses pour avoir le courage de lui dire ce malheureux « je t'aime » qui s'était étranglé bien souvent dans ma gorge. Elle vint, en petite gourmande qu'elle était, chercher les friandises habituelles. Me voyant plonger ma main dans ma poche, elle me tendit la sienne, je m'en emparai et la portai à ma bouche. Ce geste fut irraisonné, impulsif, peut-être déclenché par le désespoir de ne pouvoir parler. Elle fut sans doute effrayée par ma violence, toujours est-il qu'elle me retira sa main et se sauva [...] »

C'est ainsi que se termine l'autobiographie de René. Nous remarquerons que cette dernière page nous le montre, amoureux, timide et maladroit, cherchant à embrasser la main de Marcelle, alors que la première page nous le dépeignait, à trois ans, appliquant ses lèvres sur le doigt saignant de sa mère, pour sucer son sang et la garder bien à lui, l'empêcher de mourir. Il ne pouvait pas parler à Marcelle pour lui dire « je t'aime », mais il pouvait prendre sa main pour la porter, comme il dit « à sa bouche » (et non à ses lèvres, suivant l'expression consacrée). Sans doute a-t-il mis dans son geste une violence qui a effrayé la jeune fille, comme s'il allait l'attaquer, la dévorer. Il n'avait pu se concilier ses bonnes grâces qu'en lui apportant des gâteaux, et il embrassait les gâteaux qu'elle grignotait devant lui. Nous ne savons que trop bien (la dernière guerre et les diverses « occupations » l'ont prouvé) que la nourriture peut servir d'appât aux hommes pour conquérir les femmes. Mais en général, c'est plutôt en donnant aux femmes l'impression qu'ils peuvent leur donner à manger et non les manger... Or, René, dans la scène où il effraie Marcelle semble établir une curieuse relation entre sa main à elle et les gâteaux qu'il lui

donnait d'habitude : il fait nuit ; il l'appelle et fait d'abord le geste de chercher dans sa poche, elle avance sa main (pour avoir els gâteaux) et alors il la prend pour la porter violemment à sa bouche, comme si ce geste signifiait : « A mon tour. Ce soir, c'est moi qui vais manger ta main »... Car il aurait pu la prendre avec douceur ou se pencher sur elle pour l'embrasser. Or, il est amoureux certes, mais il se comporte sans le préméditer comme ces sadiques qui (classiquement, si on peut dire) attirent les enfants au moyen de friandises pour gagner leur confiance et les avoir un jour à leur merci et soumis à leur « violence ». [...] »

NOTES

1. Il s'agit de la revue de la Société Psychanalytique de Paris, alors la seule société française de psychanalyse.
2. Juliette Boutonier, « Réflexions sur l'autobiographie d'un criminel », *Revue française de psychanalyse*, Avril-juin 1950, p.182-214.
3. Ibid. p.184.
4. Elle suit en cela les traces de son illustre consœur la princesse Marie Bonaparte. En 1927, celle ci s'était rendue sous une fausse identité à la prison de Lille pour y interroger une meurtrière. Marie Bonaparte, « Le cas de madame Lefebvre », *Revue Française de Psychanalyse*, 1927, vol.1,1, p. 148-198.
5. paru chez Gallimard en 1928, dans une traduction de Clara Malraux.
6. Le pédagogue et psychanalyste viennois Siegfried Bernfeld, les psychologues allemands Karl et Charlotte Bülher, spécialistes de la psychologie du développement. .
7. Cyril Burt, *British Journal of Psychology* , I, 1920-1921, p.353-357. Burt était alors psychologue de l'éducation, spécialiste de la délinquance juvénile.
8. Ernst Federn et Herman Nunberg (1983) *Les premiers psychanalystes. Minutes de la société psychanalytique de Vienne* ,Tome IV, 1912-1918,Paris, Gallimard.
9. Elisabeth Roudinesco, « Les premières femmes psychanalystes », *Mil neuf cent, Revue d'histoire intellectuelle*, 1998,16, p.27-41.
10. Paul Roazen, *La saga freudienne*, Paris, PUF, 1986.
11. Jacques Le Rider, « Le destin singulier d'Hermine Von Hug Hellmuth »in *Essais psychanalytiques. Hermine Von Hug Hellmuth, destin et écrits d'une pionnière de la psychanalyse des enfants*, Paris, Payot, 1991 pp.7-14
12. Dans les années 1950, les méfaits du cinéma sur la psyché des adolescents sont régulièrement dénoncés.
13. Juliette Boutonier, op. cit., p.204
14. Elle n'a pas encore épousé le psychanalyste suisse Georges Favez.
15. Etienne de Greef (1898-1961) est à la fois philosophe, psychiatre et romancier. D'orientation phénoménologique, il va modifier considérablement le domaine de la criminologie en prenant en compte le vécu du sujet criminel et en étudiant le passage à l'acte à partir des évènements antérieurs . C'est Daniel Lagache qui va faire connaître ses travaux en France, à partir de 1935, alors qu'il commence à recueillir les matériaux de sa thèse sur *La jalousie amoureuse* (1947).
16. Franz Alexander et Hugo Staub, *Le criminel et ses juges*, Paris, Gallimard, 1934.
17. Cette conception archaïque de la criminalité n'est pas très éloignée, du moins dans ses postulats, de celle de Cesare Lombroso , pour qui le petit d'homme est nécessairement un criminel-né. (Lombroso, *L'homme criminel*, Paris, Alcan, 1895).
18. Pierre Mâle, « Le pronostic en psychiatrie infantile », *L'Evolution Psychiatrique*, 1, 1934, p. 39-58.

19. « Les pervers », *Rééducation*, 14, juin-juillet 1950. Cf dans le même numéro l'article de Jean Christophe Coffin et Annick Ohayon, *Psychologie et psychanalyse en France, L'impossible rencontre (1919-1969)* Paris, La Découverte/Poches, 2006, p.347-49
20. La XIIIème conférence des psychanalystes de langue française se tient à Sainte Anne le 29 mai 1950, juste avant le congrès international de criminologie et porte sur « Psychanalyse et criminologie ». On peut noter qu'aucun des conférenciers ne fait référence à cet article.
21. M. Foucault, « Présentation » in *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide au XIX ème siècle*, Paris, Gallimard Folio, 2007, p.9-15.
22. . La majuscule est dans le texte. René écrit « Maman » et « Papa », « mes Parents ». *Note de Juliette Boutonier*
23. Terme populaire employé dans cette région pour désigner le coït. *Note de Juliette Boutonier*

RÉSUMÉS

Juliette Boutonier, jeune psychanalyste, condisciple de Jacques Lacan et Daniel Lagache, reçoit, à la veille du deuxième congrès international de criminologie qui doit se tenir à Paris à l'été 1950, le manuscrit autobiographique d'un jeune assassin, rédigé onze ans après son crime, qui lui est fourni par une assistante sociale travaillant en prison. L'occasion est trop belle et le cas tellement exemplaire pour exercer ses talents d'analyste, qu'elle doute un moment que ce ne soit un texte préfabriqué à son intention ; ce ne serait pas le premier faux dans l'histoire de la psychanalyse. Rassurée sur ce point, après une visite éclair en prison pour rencontrer l'auteur, Juliette applique consciencieusement les nouvelles théories psychanalytiques pour dévoiler, à la manière d'un Hitchcock, les mécanismes obscurs des pulsions conduisant inexorablement au crime.

Games of mirrors, games of truth or fool's games ?

The autobiography of a criminal seen by a psychoanalyst in 1950

Just prior to the Second International Congress of Criminology which was to be held at Paris in the summer of 1950, Juliette Boutonier, a young psychoanalyst and classmate of Jacques Lacan and Daniel Lagache, received the autobiographical manuscript of a young assassin, written eleven years after his crime, that is by a social worker in prison. It was such a good opportunity and exemplary case for her to exercise her talents as an analyst that she wondered for a moment whether it wasn't a text prefabricated for her - this would not be the first forgery in the history of psychoanalysis. Once she was reassured on this point, after a brief visit to prison to meet the author, Juliette conscientiously applied the new psychoanalytical theories to unveil, with the style of a Hitchcock, the mechanisms of the dark impulses leading inexorably to the crime.

INDEX

Index géographique : France

Index chronologique : années 1950

Mots-clés : autobiographie, criminologie, psychanalyse

AUTEUR

ANNICK OHAYON

Université de Paris Descartes, Centre de recherche psychotropes, santé mentale, société
(CESAMES)